

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le  
mardi 27 octobre 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Mme Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 18 h 34 et vérifie le quorum.

1. Ouverture de la session
2. Autorisation de signatures – Convention collective
3. Broyage de souches – Piste cyclable côté Ouest de la rivière St-Athanase
4. Achat de bois – Surface de roulement du pont couvert
5. Réparations – Camion F-150
6. Période de questions
7. Fermeture de la session

2014-10-242  
6159

**AUTORISATION DE SIGNATURES – CONVENTION COLLECTIVE**

**CONSIDÉRANT** les négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu entente entre la partie syndicale et la partie patronale.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le renouvellement de la convention collective avec les employés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2014-10-243  
6159

**BROYAGE DE SOUCHES – PISTE CYCLABLE CÔTÉ OUEST DE LA RIVIÈRE ST-ATHANASE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit procéder au broyage de souches pour l'aménagement de la piste cyclable du côté Ouest de la rivière St-Athanase;



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Les Bleuets Manicouagan inc. pour le broyage de souches au montant de 840 \$, plus taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Les Bleuets Manicouagan inc. pour le broyage de souches afin de préparer le terrain pour l'aménagement de la piste cyclable, au coût de 840 \$, plus taxes.

**2014-10-244  
6160**

**ACHAT DE BOIS - SURFACE DE ROULEMENT DU PONT COUVERT**

**CONSIDÉRANT QU'** une partie de la surface de roulement du pont couvert doit être remplacée;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Marwood ltée en ce qui a trait à la fourniture de bois pour le remplacement d'une partie de la surface de roulement du pont couvert.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat du bois nécessaire pour la partie de la surface de roulement à remplacer sur le pont couvert auprès de Marwood ltée, au coût de 3 328 \$, plus le transport et les taxes.

**2014-10-245  
6160**

**RÉPARATIONS - CAMION F-150**

**CONSIDÉRANT QUE** les freins et les disques sont à changer sur le camion F-150;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Mécanique Daniel Lévesque inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Mécanique Daniel Lévesque inc. pour la fourniture et l'installation des freins et disques sur le camion F-150, au coût de 1 052,02 \$, taxes incluses.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2014-10-246  
6160**

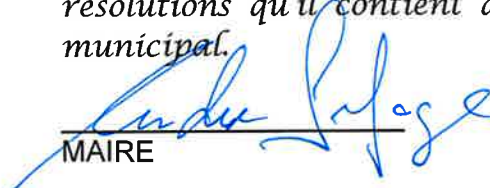
**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 18 h 58.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE